

**Réunion de la Société de Parents de l'École Maurice Lavallée**  
**Procès-verbal**  
**Mercredi 10 octobre 2024 (18h30)**

Présences : Micheline Charrois, Marie-Josée Duguay, Noémie Valois, Marie-Claude Laroche, Josée Bertrand

Absences : Marie-Eve Chiasson, Vincent Augert

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour  
Noémie propose ; Michelle appuie - Tous en faveur
3. Adoption du procès-verbal de juin 2024  
Noémie propose ; Josée appuie - Tous en faveur
4. Elections, membres additionnels  
Marie-Eve Chiasson, Vincent Augert  
Noémie propose ; Marie-Josée appuie - Tous en faveur
5. Rapport de la trésorière  
Avec le procès-verbal approuvé, le changement pourra se faire auprès de la banque, Credit Union. Les 4 signataires pour le compte casino et le compte communautaire seront :
  - Michelle Charrois
  - Marie-Josée Duguay
  - Noémie Valois
  - Josée BertrandNoémie propose ; Josée appuie - Tous en faveur  
  
Par Casino tous les 18 mois, nous recevons environ \$80,000. L'argent est divisé par 5 semestres. A date il reste :  
\$43,000 pour cette année 2024-2025  
\$15,000 par semestre (x 5)
6. Selon la direction, les besoins et souhaits de l'école pour cette année seraient :
  - Bibliothèque : Deux unités de tables grises avec 4 sièges. Les anciens iront sous l'escalier.  
Coût: \$8,000
  - Budget culturel : Console technique lumière-son, pour Simon le technicien  
Coût : \$3,500

- Mascotte pour l'École ML  
Coût : \$8,500  
Micheline propose d'accorder ces montants ; Josée appuie - Tous en faveur
  
- 7. Anniversaire de l'École Maurice Lavallée :
  - Vendredi 24 novembre, à 19h
  - Invitation ouverte à la communauté.
  - La soirée sous le thème des années 80 est réservée uniquement aux adultes, les jeunes doivent donc avoir 18 ans.
  - Vente de marchandises souvenirs sur place, albums de finissants
  - Seront présents :  
Tania Saumure, ancienne graduée de ML, à présent conseillère du CSCN  
Famille Lavallée - 3 générations
  - Le profit sur l'alcool servira à payer les dépenses.
    - DJ, Colin Champagne: \$600
    - Animation : Renelle \$\$
    - Amuses-bouches : \$\$

VOTE : faire une demande de permis de vente d'alcool. Le coût de \$50 sera payé avec le compte général..

Tous en faveur

Abstention : Marie-Josée Duguay

**Action pour Micheline** : faire une demande de permis de vente d'alcool auprès de l'AGLC.

#### 8. Éclairage autour de l'école.

La directrice va mentionner les soucis de d'éclairages extérieurs à la ville, question de sécurité.

**Action pour Noémie** : rédiger une lettre au nom de la Société des parents.

Levée de la réunion : 21h49